

Groupe de Travail « Systèmes d'Information »

Relevé de conclusions de la séance du 09 février 2017

Présents : David Clément, Eric Rahaingomanana, Bruno Lesueur, Marc Poussin, Virginie Petrus

Excusés : Rémy Card, Francine Puig, Fernando Preto, Marc Campodifiori

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour : Finalisation des travaux sur la phase d'état des lieux

L'élaboration de l'état des lieux des deux universités a été traitée majoritairement pour les sous-fonctions du « Systèmes d'Information » ; le Groupe de Travail s'est concentré à définir l'état des lieux des sous-fonctions suivantes : « Services aux étudiants » et « Services aux personnels ».

1. Services aux étudiants

Le groupe constate l'absence d'outil de gestion des demandes pour les étudiants dans les deux universités. L'existence d'un outil de suivi des demandes étudiantes est envisagée.

La carte multiservice est déployée dans les établissements mais les services mis à disposition des étudiants sont différents. Le groupe envisage de travailler avec les différentes fonctions afin de développer les services de la carte à l'ensemble de la communauté de Sorbonne Université. Et tout particulièrement les services rendus aux étudiants.

D'autres services relativement semblables sont venus compléter le tableau tels que l'accès privilégiés à des ressources Microsoft ou Apple dans une certaine mesure, identifié comme une bonne pratique à conserver ; également les instanciations de Moodle présentes dans les deux établissements, avec une nécessité de mettre en œuvre des plans migratoires.

Néanmoins, certaines spécificités existent quant aux services rendus et/ou proposés par les deux DSI. Par exemple, un bureau virtuel existe à l'UPMC, pouvant être déployé sur l'ENT à Paris-Sorbonne. Le Groupe précise l'existence d'outils communs, dont l'utilisation est plus fréquente d'un établissement à l'autre, reflétant la spécificité de la nature de l'activité qui y est exercée. C'est le cas par exemple pour le logiciel anti-plagiat Campilatio qui est déployé à Paris-Sorbonne et l'UPMC, mais davantage mis en œuvre par Paris-Sorbonne.

Au cours des réflexions, de nombreux services pour la communauté étudiante de la Nouvelle Université ont émergés. C'est le cas par exemple du Wifi à développer, mais aussi la possibilité de développer des services personnalisés autour de la scolarité (ex. : planning personnalisé) ou encore le développement du service aux anciens.

2. Services aux personnels

Certains services sont communs aux étudiants et aux personnels. C'est le cas pour l'acquisition de certains logiciels (même hors campus) ou l'existence d'une carte multiservice (avec notamment un service CROUS). Ce dernier point nécessite cependant un approfondissement, avec des extensions de services qui permettraient d'envisager un service de vote à distance lors des élections dans un périmètre multi-site.

L'appui aux outils métiers est similaire à l'UPMC et à Paris-Sorbonne. Il existe, quel que soit l'outil, une première entrée fonctionnelle avant un support de la DSI. Cela s'applique pour les systèmes d'information de la scolarité (Casper et Apogée), de la RH et des applications financières.

Le Groupe met en exergue des distinctions sur les services à la Recherche et à l'enseignement. A Paris-Sorbonne, il y a un service de ressources logicielles pour la création de sites web destinés à l'enseignement et l'UPMC met à disposition des ressources matériels (VM) et logiciels

(calcul...), un CMS (*Content management system*), et un outil pour la gestion des sites web. Concernant le service de copies et de photocopies, une centralisation des machines imprimantes et photocopieurs individuelles, présente à l'UPMC, est à harmoniser dans la Nouvelle Université. Le groupe note que les besoins des agents en matière d'appui et d'accompagnement dans la résolution des problèmes informatique diffère selon les établissements et que ces spécificités doivent être prise en compte dans le service rendu. Le groupe note que l'infrastructure devra permettre l'incorporation des parcs hétérogènes (Mac, Windows, Linux).

3. Retour sur la sous-fonction « Exploitation des systèmes »

Les membres du groupe ont notamment émis le souhait d'ajouter les notions de virtualisations des serveurs dans l'exploitation des systèmes. Une harmonisation à long terme serait souhaitable.

Prochaines étapes

Le Groupe de Travail « Systèmes d'Information » se réunira le 13 février afin de débiter le travail de construction de l'organisation globale de la fonction SI dans la Nouvelle Université.